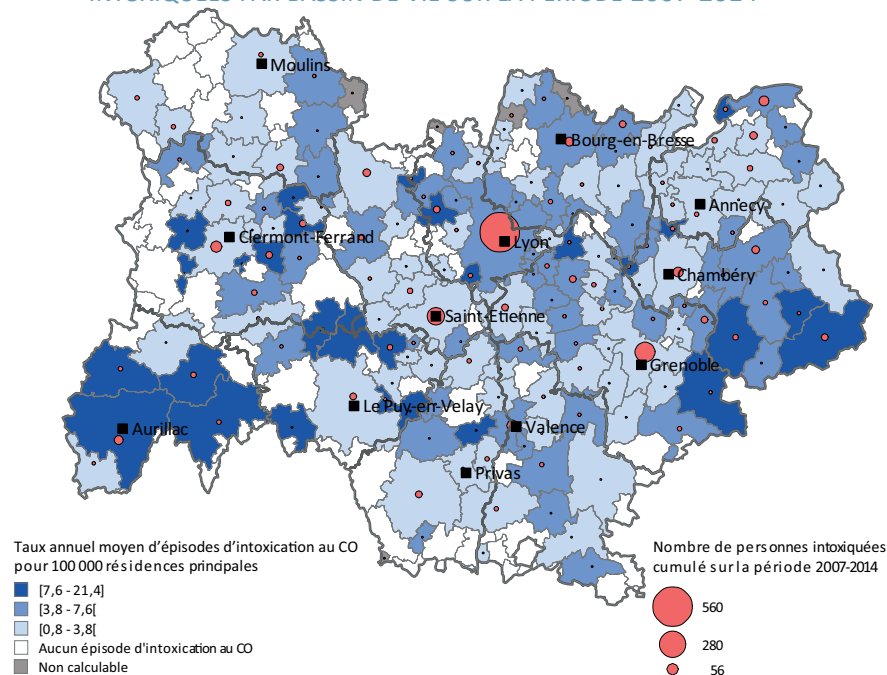


## De fortes disparités départementales de déclaration

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, incolore et non irritant, produit lors de combustion incomplète de matière carbonée. Les principales sources d'intoxication sont les installations de chauffage et de production d'eau chaude (chaudières, poêle/radiateur, foyer fermé/insert, foyer ouvert, chauffe-eau) ainsi que les appareils non raccordés (chauffages mobiles d'appoint, groupes électrogènes...). Les épisodes déclarés surviennent essentiellement de manière accidentelle dans l'habitat.

Depuis 2005, le système de surveillance des intoxications au CO permet de collecter les données relatives aux circonstances de survenue des intoxications au CO et à leur gravité. Ce dispositif permet d'alerter sur les situations d'intoxications au CO, de décrire la répartition spatio-temporelle des intoxications au CO, les circonstances de survenue de ces intoxications et leurs facteurs de risque et d'évaluer l'efficacité générale de la politique de prévention.

ÉPISODES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE SURVENUE DANS L'HABITAT ET NOMBRE DE PERSONNES INTOXIQUÉES PAR BASSIN DE VIE SUR LA PÉRIODE 2007-2014



Sources : Base de données SIROCO, Insee RP2012  
Exploitation ORS Auvergne et Rhône-Alpes

Entre 2007 et 2014, 989 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone survenus dans l'habitat et intoxiquant 2 331 personnes ont été signalés. Ces épisodes ont été responsables de 28 décès. Le taux annuel moyen d'épisodes d'intoxication accidentelle au CO dans l'habitat pour 100 000 résidences principales a été de 3,7 sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les cas sont répartis sur les différents bassins de vie de la région. Le taux d'épisodes d'intoxication au CO le plus élevé est relevé en Savoie dans le bassin de vie de Modane (21,3 épisodes d'intoxication accidentelle au CO dans l'habitat pour 100 000 résidences principales).

La variabilité observée entre les bassins de vie peut correspondre à des variations dans l'exhaustivité de signalement au système de surveillance.

### Attention

Les données sont disponibles uniquement pour les communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les données cartographiées sont donc incomplètes pour les bassins de vie interrégionaux et il n'en sera donc pas tenu compte dans l'analyse.